Droit constitutionnel de la Ve République

Par **Jean Marc Delacroix**, le **21/02/2009** à **09:49**

Bonjour,
Je suis en première année de Licence en Droit.
Mon professeur a donné comme sujet : la Cinquième République est-elle dépassée ?
J'ai donc effectué diverses recherches préliminaires pour trouver les arguments et les points à développer.
Il se trouve qu'au fil de mes recherches, je suis tombé sur ce site : [url:3mi6rygg]http://hybrisglace.over-blog.com[/url:3mi6rygg], qui annonçait une série de projets de loi relative à la nouvelle République mise en place.
Mes connaissances sur ce point n'en sont qu'à leur balbutiement. Un peu d'aide me serait bien utile

Par **Ishou**, le **21/02/2009** à **12:23**

Quelle est donc votre question?

Par **mathou**, le **21/02/2009** à **13:23**

Bonjour,

Je ne suis pas sûre que le site en référence soit vraiment... utile ? A moins que tu te sois trompé de lien, ou qu'il s'agisse d'une tentative de coup de pub, auquel cas tu es tombé sur la mauvaise modératrice :twisted: :lol:

image not found or type unknown

Quoi qu'il en soit, conformément [b:25icd470]au point 7 de la Charte du forum[/b:25icd470] lue lors de ton inscription, nous ne pouvons pas t'aider si tu ne donnes pas au moins tes premiers éléments de réflexion. Si tu cherches les arguments à développer, c'est que tu as une problématique : quelle est-elle ? C'est en fonction de ça qu'on pourra t'aiguiller.

Sur quels points as-tu commencé à t'interroger ?

Tu peux éventuellement consulter le compte rendu d'une conférence que nous avions donnée : http://site.juristudiant.com/rencontres.html (il s'agit de la 5ème conférence, Vers une VIème République ?) ainsi que les dizaines d'autres articles sur le sujet parus depuis deux ou trois ans, en regardant dans les revues spécialisées.

Par **headache**, le **24/02/2009** à **13:25**

Oh c'est ce que j'ai eu en 1ère année comme partiel de Droit Constitutionnel, pas une partie facile !

A vrai dire il y a énormément de choses à dire, et il faut faire attention de ne pas se noyer dans le politique et passer à coté du juridique.
Je crois, dans mes lointains souvenirs, qu'il s'agissait d'évoquer l'aberration du 49.3 (qui a été modifié cet été cela dit), du mode d'élection des senateurs, des problemes relatifs à la cohabitation, de l'absence de la reconnaissance du juge administratif dans le corps même du texte, du role du conseil constitutionnel par rapport à son role d'origine, ...
Enfin, tu vois que les portes sont ouvertes...

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés